Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-213502495-20251127-2025_60-DE

République française
Département Ille-et-Vilaine
Commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine
1 Place de l'église 35390 SAINTE-ANNE-SUR-VILAINE

Sainte-Anne-sur-Vilaine

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/11/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	10	13

Vote
À l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, le conseil municipal de la Commune de Sainte-Anne-sur-Vilaine s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de GAUDICHON Jean-Michel, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par voie électronique aux conseillers municipaux le vingt novembre deux-mille-vingt-cinq. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le vingt novembre deux-mille-vingt-cinq.

Présents : Mesdames : RIFFAULT Katia, COGREL Chrystèle, GEFFRAY Karine, HAMELINE Christèle, GILBERT Dominique

Messieurs : GAUDICHON Jean-Michel, maire, POULAIN Christian, LERAT Thierry, GUIBERT Gaëtan, GRANDHOMME Anthony

Procuration : SINANIAN Didier à LERAT Thierry

HAMARD Nelly à GAUDICHON Jean-Michel

HÉLUARD Jean-Paul à POULAIN Christian

Absent excusé :

A été nommée secrétaire : RIFFAULT Katia

2025-60 INTERCOMMUNALITÉ – Fonds de concours pour un achat de foncier (rue du Grand Fougeray)

Vu la Délibération de la communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté de mise en œuvre du Programme d'Orientations et d'Actions du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat) en date du vingt octobre deux-mille-vingt ;

Vu la demande de la commission urbanisme ;

Vu la Délibération n°2021-09 d'achat de foncier rue du Grand Fougeray pour un montant de quarante-cinq-mille euros (45 000 €).

Monsieur le maire expose au conseil municipal :

Considérant les Délibérations n°2025-40, 2024-66 et 2021-45 sollicitant auprès de la communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté un fonds de concours pour des achats de foncier pour une surface cumulée de 9 570 m2, sur un total de 10 000 m2 subventionnables.

Monsieur le maire propose au conseil municipal :

De solliciter auprès de la Communauté de communes Bretagne porte de Loire Communauté une subvention d'un montant de neuf-cent-quatre-vingt-dix-sept euros et quarante-deux centimes (997,42 €) dans le cadre de l'achat de foncier destiné à la production de logements neufs, sise rue du Grand Fougeray, d'une surface totale aménageable de 9 700 m2 (soit 430 m2 X 2,31 € par m2).

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 035-213502495-20251127-2025_60-DE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'adopter la proposition de monsieur le maire.
- D'autoriser monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :

En mairie, le 04/12/2025,
Le maire,
Jean-Michel GAUDICHON

MAIRIE de STE-ANNE-SUR-VILAINE
35 Ille-et-Vilaine